Observations de RALE DES GENETS - *Crex Crex* en dehors de la Moyenne Vallée de l'Oise.

Par : Franck SPINELLI

Cette espèce, présente uniquement dans la Moyenne Vallée de l'Oise entre Thourotte (60) et La Fère (02), n'avait jamais été observée dans l'Oise en dehors de cette zone correspondant aux prairies de fauches alluviales.
Les seules communes de l'Oise où cette espèce avait été noté depuis 1978 sont : Ourscamps, Varesnes, Quierzy, Brétigny et Baboeuf. D'autre part aucune observation ne nous était parvenu au GEOR 60 depuis 1993, date de la dernière observation dans l'Oise. (En l'état actuel de nos informations).

Aussi ma surprise fut relativement importante, quand, au soir du 15 juillet 1997, un cri caractéristique, et proche de surcroît, éveille mon attention. Passé mon étonnement, c'était bien un Râle des genêts qui chantait à 50 mètres de chez moi.
La maison est en effet bordé par un ancien champ, qui à ma grande joie, n'a pas été cultivé depuis environ trois ans et, chose encore plus remarquable, il n'a été, ni fauché, ni broyé et n'a subi aucun traitement phytosanitaire depuis ces 3 années.

Cette zone d'une superficie de deux hectares environ est donc aujourd'hui ce que l'on peut appeler une "Friche à hautes herbes" (1 mètre à deux mètres par endroits) où se mêlent l'Armoise commune (*Artemisia vulgaris*), le Cirse des champs (*Cirsium arvense*), l'Erigéron du Canada (*Conyza canadensis*), le Chenopode blanc (*Chenopodium album*), quelques pieds de Grande ortie (*Urtica dioica*) envahie par le Liseron des haies (*Calystegia sepium*), par endroits dominent de grands pieds de Laitue scariole (*Lactuca serriola*). La monotonie apparente est rompue par les taches rouges que forment l'Epilobe hérissé (*Epilobium hirsutum*) et surtout l'Epilobe en épi (*Epilobium angustifolium*) mais aussi par les mosaïques jaunes du Séneçon jacobée (*Senecio jacobaea*). Ce couvert végétal dense est ainsi tout à fait favorable a la biologie du Râle des genêts.



Le soir même, et pendant toute la nuit, le Râle des genêts lança, de façon spontanée, son concert sur deux notes. Le lendemain, accompagné de William MATHOT, nous tentions une observation de l'oiseau, et, après quelques instants de repasse nous vîmes enfin, de façon furtive, sa silhouette en vol pour disparaître à nouveau dans les hautes herbes. Ensuite ce ne fût plus que son cri qui nous accompagna jusqu'à une heure tardive. Pendant cette soirée, sous l'action de la repasse, le râle des genêts, emporté par sa frénésie, se laissa approcher jusqu'à moins de trois mètres.

Les jours qui suivirent, et sans qu'il n'y ait besoin de faire de la repasse, il chantait systématiquement pendant toutes les nuits (quelques cris étaient aussi lancé le jour). Ce dernier chanta ainsi jusqu'au 29 juillet 1997 au matin. Ce soir là malgré la repasse, plus aucun contact, ni les jours qui suivirent. Le Râle des genêts avait donc stationné là, en dehors de ses quartiers habituels, pendant 15 jours.

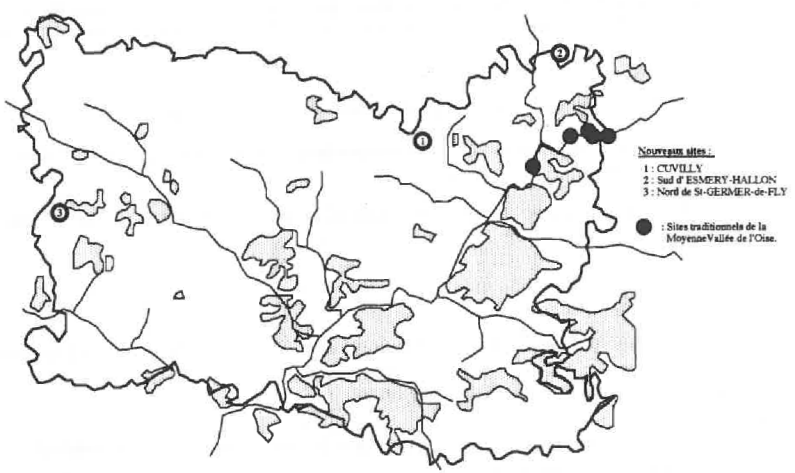
Il est difficile d'expliquer les raisons de sa venue, il est cependant fort probable qu'il sagisse là d'un individu qui a été dérangé sur ses lieux de reproduction. Le fait qu'il chante systématiquement pourrait éventuellement venir corroborer cette hypothèse, car il est peu probable qu'un individu en cours de migration fasse un stationnement aussi prolongé et d'autre part il est souvent nettement plus discret. Cependant il n'est pas totalement improbable qu'il sagisse d'un migrateur attardé, P. GEROUDET signale des arrivées de migration pré-nuptiale vers la mi-juillet (Grands échassiers, gallinacés et râles d'Europe). La migration post-nuptiale quant à elle s'échelonne d'août à fin octobre avec un point culminant en septembre.

Il est par contre interressant de noter qu'un site de ce type, qui ne subi plus aucune pression humaine pendant un certain nombre d'années, peut offrir de formidables potentialités pour des espèces comme le Râle des genêts, de surcroît en forte régression dans toute l'Europe. (Dans le cas présent, la surface de 2 hectares serait certainement un facteur limitant). Cependant, le fait que cette friche ne reçoive aucun traitement phytosanitaire est également très bénéfique avec la présence de très nombreux insectes et autres invertébrés : grillons, sauterelles, escargots, araignées, coléoptères, etc ... , tous entrant dans le régime alimentaire de cette espèce.

Il est également intéressant de signaler la découverte, lors de mes différents passages dans cette parcelle, de trois chenilles de Sphinx de l'épilobe (*Proserpinus proserpina*), inscrit sur la liste régionale des insectes à protéger, à l'annexe IV de la Directive Habitats 92/43 (Protection stricte au niveau européen) et protégé au niveau National (Arrêté du 22 juillet 1993 fixant la liste des insectes protégés sur le territoire national).
Cela nous permet de mettre en évidence, si toutefois cela était encore nécessaire, l'intérêt primordial de limiter au maximum l'épandage de pesticides sur ces zones.

Il faut également signaler la présence, cette année, de Râles des genêts sur deux autres sites en dehors de la Moyenne Vallée de l'Oise : Un contact en Pays de Bray au-dessus de Saint-Germer de-Fly et un autre au Sud du village d'Esmery-Hallon (Limite entre l'Oise et la Somme). (Pascal MAIRE, communication orale).

Sites d'observation du Râle des genêts (*Crex Crex*) dans l'Oise.



Bibliographie.

- GEROUDET (P.), 1978 - Grands échassiers, gallinacés et râles d'Europe. - Delachaux et Nieslé, 430 pp.
- JONSSON (L.), 1994 - Les oiseaux d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. - Nathan, 559 pp.
- YEATMAN-BERTHELOT (D.), JARRY (G.), 1994 - Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France. 1985-1989. - Société d'Etudes Ornithologiques de France, Secrétariat de la faune et de la flore du Muséum National d'Histoire Naturelle, 775 pp.